

RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

Novembre 2020

bulletin n° 4-2020

SOMMAIRE

Lire, voir...	p.2
Les rencontres nationales « Jeunes en errance » 2020 : numériques et « distancielles »	p.2
Prévention spécialisée et jeunes en errance	p.2

Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMÉA avec l'aide financière du Ministère des Solidarités et de la Santé (Direction Générale de la Cohésion Sociale) dans le cadre d'une convention CEMEA-DGCS pour l'animation du réseau « Jeunes en errance » durant les années 2019-2021

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18

Site « jeunes en errance » : <https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr>

Contact : francois.chobeaux@cemea.asso.fr

LIRE, VOIR...

L'entrée dans la vie adulte des jeunes pris en charge par le système de protection de l'enfance. Les apports de la recherche sur la sortie de placement et ses conséquences.

Isabelle Fréchon, Isabelle Lacroix

Agora débats/jeunesse 2020-3, n°86. p.111-126

Un texte solide qui alimentera le débat sur la nécessité de droits spécifiques pour les jeunes majeurs sans soutiens parentaux fiables.

Reste, question non abordée dans cette étude, que les conditions d'accueil et d'accompagnement, tant en MECS qu'en familles d'accueil, ne préparent pas, le plus souvent, à l'autonomie et à la responsabilité matérielle nécessaire pour entrer précocement dans la vie adulte. Un entretien obligatoire dans l'année des 17 ans et un contrat jeune majeur de courte durée, artificiel et stéréotypé n'y changeront rien.

LES RENCONTRES NATIONALES « JEUNES EN ERRANCE » 2020

Numériques et distancielles

Après trois tentatives successives de réorganisation, les rencontres « physiques » 2020 ont été annulées. Mais ce n'est pas parce qu'on ne peut pas se rencontrer en réel, en « présentiel » comme on dit maintenant, dans la vraie vie, que tout doit s'arrêter. Alors proposition d'organisation.

Sur le site « Jeunes en errance » (jeunes-en-errance.cemea.asso.fr) un onglet a été ouvert tout en haut de la colonne de gauche de la page d'ouverture : « **Rencontres nationales Jeunes en errance 2020... en numérique** ».

Cet onglet ouvre sur quatre sous-parties : Les MENA. Les échanges économico-sexuels ». Les invisibles. Hébergement-Logement. Ces quatre thèmes étaient ceux devant être mis en discussion durant les rencontres en « présentiel ».

Chacune de ces sous-parties va permettre de mettre en ligne des contributions d'équipes : textes de réflexion et présentations de pratiques plus ou moins élaborés (le fait que ces textes le soient « moins » ne doit pas bloquer leur mise en ligne), séquences vidéos, pastilles sonores... Il est possible de réagir à des contributions déjà en ligne, en respectant

les règles de la bienveillance et de la volonté de construction collective.

Comment procéder ? Première étape : les contributions des équipes sont envoyées à francois.chobeaux@cemea.asso.fr, qui assurera leur mise en ligne. Deuxième étape : on peut déjà imaginer des échanges collectifs via une plate-forme pour conclure chaque sous-partie, avec comme objectif de parvenir à une analyse et à des propositions partagées. Troisième étape : cela peut aboutir à des pastilles sur des web radios, à des textes à affiner et publier...

Il y a déjà des éléments pouvant faire « starters » dans trois sous-parties : sur les *Invisibles* un texte en cours d'élaboration à partir des travaux des rencontres 2019 et des équipes de Lannion et Rennes ; sur *les échanges économique-sexuels* un texte datant de 2013 élaboré avec des équipes parisiennes et bordelaises sur les rapports de genres, et un renvoi vers les actes des rencontres 2013 à Nîmes où nous avons parlé « prostitution ». Sur Hébergement-Logement un renvoi vers les actes des rencontres 2019 à Strasbourg, intervention et échanges avec la DIHAL.

PREVENTION SPECIALISEE ET JEUNES EN ERRANCE

Relance de la proposition faite dans le précédent bulletin.

La revue trimestrielle *V.S.T.* (publiée par les éditions érès) prépare un dossier sur la prévention spécialisée. Les textes doivent être remis fin mai 2021.

Il serait très intéressant que les pratiques dites « de quartiers » n'y soient pas les seules évoquées. Alors, quelles équipes engagées dans le réseau Errance se lancent pour écrire ? Prévention dans les trains et les gares, centres villes, squats, lieux d'accueil, fêtes, articulation avec des maisons des Adolescents...

Un accompagnement à l'écriture est évidemment tout à fait possible.